**Zeitschrift:** Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

**Herausgeber:** Société fribourgeoise d'éducation

**Band:** 82 (1953)

Heft: 7

Artikel: L'École normale : 1943-1953

Autor: Pfulg, Gérard

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1040598

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## L'Ecole normale 1

### 1943-1953

Dix ans se sont écoulés depuis le transfert de l'Ecole normale d'Hauterive à la rue de Morat. La Direction de l'Instruction publique, la Commission des études de Morat et celle de Fribourg, les députés du Grand Conseil s'étaient trouvés d'accord pour souhaiter cette nouvelle organisation qui devait permettre aux futurs éducateurs de la jeunesse de bénéficier des ressources spirituelles, intellectuelles et artistiques de la cité, et aussi des installations et des emplacements sportifs les plus convenables.

M. le conseiller d'Etat Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique, eut la chance d'acquérir aux portes de la ville, pour un prix extrêmement favorable, une propriété de la famille de Diesbach de Belleroche qui, adaptée et aménagée se prête fort bien aux exigences de l'Ecole normale.

Il y a loin, sans doute, de l'antique demeure patricienne à l'actuelle maison d'éducation, mais il est permis d'imaginer que la destination nouvelle de la propriété n'eût pas déplu au comte Philippe de Diesbach de Belleroche du Breitfeld qui en fit l'acquisition par un acte notarié du 10 juin 1847.

Philippe de Diesbach figure parmi les Fribourgeois qui ont bien mérité de la patrie. Il fut, au début du siècle passé, le fondateur, l'animateur et le premier président de la Société d'agriculture du canton de Fribourg; il fut un membre toujours actif de l'administration des pauvres; il organisa dans son domaine des Rittes, à Pierrafortscha, une maison d'éducation destinée à recevoir les orphelins et à leur apprendre l'agriculture, sur le modèle de l'Institut bernois d'Hofwil.

Le comte Amédée, son fils, qui bâtit le « château », entre 1848 et 1850, fut en son temps une des physionomies les plus intéressantes de Fribourg. Il avait le goût des voyages et parcourut tous les pays de l'Europe occidentale à une époque qui n'avait point encore les chemins de fer. Il s'occupait activement des intérêts de la cité et passait pour le bienfaiteur le plus fidèle de toutes les institutions de bienfaisance. En aménageant le parc et en bâtissant la maison où nous nous trouvons, ces deux hommes ont contribué à la prospérité du pays.

L'installation de l'Ecole normale à la rue de Morat fut l'objet d'un débat au Grand Conseil dans la session de mai 1943 et, pour M. Joseph Piller, directeur de l'Instruction publique, l'occasion de rendre à l'école fribourgeoise et au Corps enseignant un magnifique hommage de reconnaissance et d'admiration : « En logeant l'Ecole normale dans l'une des plus belles propriétés de la capitale, dit-il en conclusion, le Grand Conseil donne à l'enseignement primaire un témoignage tangible de la haute estime en laquelle il le tient. Nous nous acquittons d'une dette de reconnaissance envers ceux qui nous ont appris les premiers éléments du savoir... ». « En prenant la décision de transférer l'Ecole normale à Fribourg, dans un cadre digne d'elle, le Grand Conseil a posé un acte de sage politique et de bonne administration. La maison des instituteurs pourra s'intégrer

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Discours prononcé par M. l'abbé Gérard Pfulg, Directeur de l'Ecole normale, à la séance de clôture du 4 juillet 1953.

ainsi plus parfaitement dans le cycle de l'école fribourgeoise qui, des classes enfantines à l'Université, n'a qu'un but : servir le pays et, qu'une préoccupation : conserver et répandre la vérité. »

Ainsi l'installation de l'Ecole normale à Fribourg, cent fois désirée dans le passé, était enfin réalisée. Les gens qui ont dû rester une vie entière dans la solitude d'Hauterive peuvent seuls imaginer ce que représente ce changement. Les affirmations de Mgr Dévaud sont à ce sujet bien significatives. Il écrivait en 1924 à M. Georges Python, directeur de l'Instruction publique : « On ne se rend pas compte, à Fribourg, de la complication qui résulte de notre éloignement de la ville... Ceux qui ont refusé les offres que nous faisions de notre monastère à cause de son éloignement et des voies de communication s'en sont bien aperçu, et c'est le motif qu'ils ont invoqué pour repousser les offres, en somme avantageuses, du moins en apparence, que vous leur faisiez. »

L'Ecole normale ne put quitter Hauterive parce que personne ne voulait y prendre sa place. C'est dire la reconnaissance que nous devons à ceux qui ont su résoudre avantageusement cet épineux problème.

Le changement de demeure s'est accompagné d'améliorations sensibles :

En fixant l'entrée de nouveaux élèves tous les deux ans, on donna à la section allemande exactement les mêmes droits et les mêmes avantages qu'à la section française. Toutes les branches essentielles y sont données dans la langue maternelle allemande. Il n'y a d'exception que pour une heure ou l'autre, pour des raisons pratiques, et surtout afin de mettre les élèves davantage en contact les uns avec les autres. D'ailleurs, les jeunes gens en tirent le bénéfice d'une connaissance plus approfondie de la langue française qu'ils peuvent apprendre ainsi en classe et hors de la classe tout au long des journées.

Les classes comprennent un effectif raisonnable de sept à seize jeunes gens chacune, ce qui permet de suivre attentivement le travail de chacun et de susciter l'émulation parmi les élèves.

D'autres dispositions prises en 1943 visaient à une stabilité plus grande et à une meilleure préparation des élèves-maîtres. Tous les élèves-maîtres ont parcouru le cycle entier des études, et l'Ecole normale est devenue une école strictement professionnelle, alors qu'autrefois elle fut en même temps école secondaire ou école d'agriculture.

Cette mesure, possible en raison des conditions très favorables de recrutement, même pendant le temps de guerre, a contribué également à diminuer, autant que faire se peut, le montant de la subvention de l'Etat.

Nous nous plaisons à relever que le subside de l'Etat pour l'Ecole normale est encore actuellement un peu inférieur à ce qu'il était pour Hauterive, il y a vingt-cinq ans. Cet avantage a été reconnu par le Grand Conseil lui-même qui, pendant les dix années écoulées, a toujours approuvé les comptes de l'Ecole normale, sans discussion.

Une surveillance stricte du payement des pensions a permis d'éviter tout retard et toute perte, ce qui fut loin d'être réalisé autrefois. Tous nos anciens élèves, sans exception, ont acquitté entièrement leur dette envers l'Ecole normale.

La situation matérielle des professeurs de l'Ecole normale, depuis que nous sommes à Fribourg, a été assimilée à celle des professeurs du Collège, situation que la nouvelle loi sur l'enseignement secondaire et les règlements qui s'y rapportent ont confirmée.

D'autres problèmes, tel celui de la classe d'application pour les futurs maîtres ont trouvé, à Fribourg, une solution satisfaisante grâce à l'amabilité du Corps enseignant de la ville de Fribourg qui a toujours accueilli les élèves de l'Ecole normale avec beaucoup de sympathie.

Notre intention n'est pas de donner un tableau minutieux de tous les avantages et des inconvénients que nous vaut notre établissement en ville de Fribourg, ni de rappeler les divers événements qui se sont produits depuis dix ans. Les principaux faits d'ailleurs sont relatés dans les discours de clôture des précédentes années scolaires.

Nous dirons seulement de l'Ecole normale de la rue de Morat ce que le député Chaney appliquait, en 1867, à l'Ecole d'Hauterive, quant aux résultats obtenus jusqu'ici. « Cette maison d'éducation partage le sort de toutes les autres ; il n'y en a point qui puisse se vanter de ne produire que des fruits excellents. »

Nous croyons pouvoir affirmer, cependant, que nos bons élèves, devenus maîtres, continuent dans le pays la meilleure tradition d'Hauterive et qu'ils y accomplissent une activité bienfaisante.

Cinq équipes ont été choisies et formées depuis que nous sommes à Fribourg. La sixième vient d'être constituée à la suite de l'examen d'admission du 28 mai dernier. Nous avons la chance de pouvoir choisir nos futurs maîtres parmi un grand nombre de jeunes gens qui se présentent à l'examen d'admission ; ce recrutement très favorable doit avoir sa répercussion sur la qualité des maîtres.

On a parlé récemment de pénurie d'instituteurs, dans le canton de Berne, dans le canton de Vaud, à Neuchâtel; il eût été étonnant qu'on n'en parlât pas dans le canton de Fribourg!

Je n'irai pas jusqu'à regretter, à la suite de Baudelaire, que le droit de contredire n'ait pas été inscrit dans la Déclaration des droits de l'homme, mais il me sera permis de rejeter certaines affirmations superficielles.

En réalité, la situation est saine. Toutes nos classes sont dirigées par des instituteurs et des institutrices du pays; aucune d'entre elles n'a été fermée; par contre, plusieurs classes nouvelles ont été ouvertes surtout dans les villes. Il n'y a heureusement plus aucun jeune maître sans occupation, plus aucun de ces « sympathiques chômeurs » qu'on plaignait, avant la dernière guerre, dans les revues pédagogiques de la Suisse romande sans pouvoir améliorer leur état.

Il n'est d'ailleurs pas difficile de comprendre que dans une période de plein emploi, les gens n'attendent plus des années entières une occupation qui semble leur échapper. Ils ont la possibilité de choisir un autre métier, même pour une période transitoire. De toute façon, ils ne restent pas inactifs durant un temps plus ou moins prolongé. Une période favorable au point de vue économique a suivi le temps de guerre. L'accroissement de la population a amené une augmentation du nombre des enfants et des classes. Ce fait, absolument imprévisible au lendemain de la guerre, oblige à former pour l'avenir un nombre de maîtres supérieur à celui de naguère. D'autant plus que certaines circonstances fortuites : la disparition soudaine de plusieurs maîtres en exercice, la maladie de quelques autres, une attente anxieuse pendant plusieurs années de conditions meilleures pour le traitement et la retraite des instituteurs, ont compliqué et modifié les calculs. D'ailleurs il n'a même pas été nécessaire de faire appel, afin de pourvoir des écoles officielles, aux jeunes brevetés qui enseignent dans diverses écoles

privées. Et ceci vaut pour la partie française du canton seulement, le district de la Singine étant bien pourvu de personnel enseignant, tandis que celui du Lac envoie assez souvent des maîtres dans le canton de Berne où ils trouvent des conditions matérielles plus alléchantes. Tout rentrera dans l'ordre au moment où nos cantons voisins auront assez de maîtres.

Il est vrai que dans l'un ou l'autre cas, personne ne s'est présenté pour occuper un poste de village. Mais il ne faut pas conclure nécessairement à un manque de personnel. S'il est arrivé qu'une commune n'ait pas été convenable avec son instituteur, peut-elle raisonnablement attendre qu'on vienne à elle avec beaucoup d'empressement? D'autre part, on a généralement les gens qu'on mérite. Bien des localités ayant compris cela, ont rénové leur école de façon à ce que le personnel enseignant s'y plaise et désire rester à son poste.

Depuis dix ans, le recrutement du Corps enseignant s'est effectué dans des conditions très favorables. Les candidats se sont présentés en grand nombre, a chaque rentrée nouvelle, de sorte que nous n'avons guère pu accepter que la moitié des jeunes gens qui auraient aimé se vouer à l'enseignement.

Pendant plusieurs années, il y eut encore trop d'instituteurs. En 1947, plusieurs maîtres, nouvellement sortis de l'Ecole normale, n'obtinrent pas de poste. Nous avons été dans l'obligation de leur chercher une occupation en dehors du canton; trois d'entre eux furent placés au Collège Ste-Marie à Martigny, un autre au Collège St-Charles à Porrentruy, un cinquième dans un institut privé, un autre passa son temps au service militaire, un dernier s'engagea dans les CFF, parce qu'il n'avait pas l'espoir d'obtenir, cette année-là, la petite école qu'il désirait.

Depuis lors, la situation s'est améliorée puisque tous les jeunes maîtres trouvent, presque au sortir de l'Ecole normale, une occupation dans l'enseignement. Ne nous faisons pas illusion : il n'y a jamais eu et il n'y aura jamais le nombre exact des maîtres désirables chaque année et il est bon d'avoir quelques jeunes maîtres disponibles pour les remplacements.

Voici la situation à la veille de la prochaine rentrée de septembre :

Quarante-deux candidats de langue française et dix de langue allemande se sont inscrits pour l'examen d'admission du 28 mai dernier.

Pour la section française, il fallait jusqu'ici douze à quatorze élèves dans chaque classe. En prévision des nécessités futures, un nombre un peu plus élevé de jeunes gens auraient dû être acceptés. Il a fallu y renoncer faute de place, et par conséquent refuser plus de vingt jeunes gens qui auraient aimé entrer dans notre établissement. Parmi ces candidats, il se trouve des fils d'instituteurs, de paysans, d'ouvriers, de commerçants. La plupart viennent de la campagne; plusieurs cependant sont de la ville. Il est même surprenant de noter le nombre relativement élevé des ressortissants de la ville de Fribourg. (Ils étaient cinq au cours de la présente année scolaire.) Ainsi tous les milieux sociaux et géographiques du canton sont représentés dans une juste mesure. Il est indispensable, en effet, que les futurs maîtres connaissent de près les conditions de vie qui seront les leurs plus tard et se préparent à y travailler en toute objectivité.

Durant l'année 1952-1953, la maison a abrité quarante-six élèves, autant qu'il y a de places disponibles, répartis en deux classes de deuxième année et deux classes de quatrième année.

Ceux qui terminent actuellement leurs études à l'Ecole normale en même temps que leur année scolaire sont au nombre de vingt et un dont treize dans

la section française et huit dans la section allemande. Ces deux classes sont de force assez inégale, mais je dois reconnaître que les uns et les autres ont témoigné une application soutenue à la tâche et la quatrième française une joyeuse humeur et un bon esprit constant, des habitudes de travail, de piété, d'amabilité dont la maison entière a ressenti l'heureuse influence.

L'entente au sein des différentes classes et entre les classes a continué d'être bonne. Nous avons eu la joie de le constater bien souvent durant les jours ordinaires et aussi à l'occasion de la grande promenade annuelle qui nous a conduits au monastère de St-Gall, sur le lac de Constance, à l'exposition d'art vénitien à Schaffhouse, et aux chutes du Rhin, et qui fut un plaisir pour chacun, grâce au bon esprit qui a régné durant toute la course.

Il me semble opportun de relever un autre point important. Dès le début, il a été établi que les branches d'intérêt proprement culturel, langue maternelle, histoire, connaissance du pays, chant, seraient donnés par des maîtres différents, représentant chacun sa culture propre, française ou allemande. Les élèves de l'Ecole normale en tirent un avantage certain. Ils prennent ainsi un contact étroit avec une langue et une culture qui n'est pas la leur; ils s'habituent à la respecter et à en reconnaître les qualités, et de la sorte s'établit entre eux une compréhension mutuelle qui est d'une grande importance du point de vue humain et national.

Les réponses à l'enquête sociale, organisée par le Centre d'étude sociologique de l'Université de Neuchâtel, sur les relations existant chez nous entre les personnes de langue allemande et celles de langue française, nous ont prouvé que généralement la vie en commun amène à une entente réelle et profonde, même si elle entraîne en même temps maint sacrifice.

Cet accord si important vient d'abord des maîtres. Je dois adresser ici des remerciements chaleureux à MM. les professeurs de l'Ecole normale, qui travaillent dans un esprit de collaboration loyale et d'amitié.

La Providence nous a favorisés durant les dix années écoulées. L'équipe des professeurs groupés en 1943 est restée intacte, sauf la disparition de l'abbé Bovet; aidée de quelques nouvelles forces, elle continue son activité bienfaisante, pourvue d'une expérience précieuse, forte de son dévouement et des heureux résultats obtenus jusqu'ici.

Pendant dix ans également, l'église des Révérends Pères Capucins a été la nôtre pour la messe de semaine et les confessions. Nous ne remercierons jamais assez nos aimables voisins de leur générosité et des services innombrables qu'ils nous ont rendus pour les Offices religieux et pour l'enseignement de la religion dans nos classes. J'en exprime notre merci le plus profond et le plus cordial au R. P. Albert, gardien du couvent, qui a présidé à notre installation à la rue de Morat et qui n'a cessé de nous entourer de sa bienveillance.

Les trois religieuses de l'Institut Ste-Croix de Cham, envoyées en 1943 de la Maison-Mère pour diriger le service de la maison, nous ont été gardées sans changement. Il y a eu quelques alarmes, quelques maladies, mais aucune séparation définitive. Une belle œuvre de générosité et de dévouement s'est accomplie dans le silence et le recueillement. C'est la raison pour laquelle la maison et le jardin, au bout de ces dix ans, sont plus beaux qu'au jour où nous y sommes entrés.

La maison d'abord vide et sans ornement s'est garnie de meubles, d'instruments, de tableaux et de livres.

Maintenant elle possède une âme. Ce n'est pas l'âme d'une vieille maison

ni celle d'une demeure bourgeoise; c'est l'âme d'un centre de formation pour la jeunesse. Je n'aurais pas imaginé qu'en si peu de temps maîtres et élèves pouvaient se sentir si profondément attachés à leur école. Ce sont là des sentiments qui ne s'expriment pas chaque jour, mais on les éprouve très distinctement en certaines circonstances inattendues et exceptionnelles. Lorsqu'il y a peu de temps, un membre de la Commission d'économie publique a proposé de transférer l'Ecole normale à Grangeneuve pour y occuper le pensionnat qui allait devenir libre par le prochain départ des étudiants et des Pères Marianistes, les élèves de l'Ecole normale se sont émus. Aucun d'entre eux n'était disposé à quitter la maison actuelle pour n'importe quelle autre habitation. Cette unanimité nous a fait plaisir et nous a prouvé qu'un attachement réel et spontané lie les élèves-maîtres à la maison de la rue de Morat.

Ce n'est pas à dire que tout y soit parfait. La nouvelle loi sur l'enseignement secondaire et le règlement d'application qui doit lui être adjoint nous ont donné une excellente occasion d'examiner en détail la situation actuelle des études et les conditions de vie à l'Ecole normale. Comme nous l'indiquions dans notre rapport du 10 juillet 1951, nous avons demandé à M. le Directeur de l'Instruction publique de rétablir la cinquième d'études préparatoires au brevet pour l'enseignement primaire, tout en maintenant la nécessité d'un ou deux ans préalables d'école secondaire.

Cette question a fait l'objet de discussions approfondies entre les professeurs de l'Ecole normale et de plusieurs rapports à la Direction de l'Instruction publique, datés des 5 mai, 27 juin, 18 octobre 1952 et du 20 février 1953.

En plus de l'amélioration des études, nous avons fait des propositions relatives à la création des locaux indispensables à une bonne marche de l'établissement, étant donné que le nombre des candidats doit être augmenté sensiblement, Il convient aussi de prendre une décision au sujet du bâtiment annexe qui est, disait naguère en Grand Conseil un honorable député après la visite des lieux « dans un état défectueux et pitoyable, avec une salle de classe telle qu'on n'en trouverait pas de pareille dans aucune école primaire de tout le canton ».

Des locaux mieux aménagés nous permettraient de cultiver avec plus de facilité certaines branches et rendraient le travail des maîtres et des élèves plus fructueux.

Parmi les élèves qui vont quitter ces lieux tout à l'heure, il en est qui nous reviendront en septembre pour continuer leurs études; ils ne sont pas encore prêts pour le grand voyage à travers la vie. Ils ont reçu de leurs maîtres de bons conseils pour les vacances et des encouragements pour leur avenir. Qu'ils se préparent sérieusement à leur future profession d'instituteur, c'est le devoir qu'ils doivent accomplir patiemment. « Quand l'heure n'est point venue de prendre la mer, insensé celui qui s'attarde au rivage, négligeant de construire une barque solide au cœur obscur des bois, pour le temps du voyage » a écrit Antoine de Saint-Exupéry. Qu'ils donnent autour d'eux dès maintenant le témoignage de l'exemple, car « il n'y a rien au monde qui attire aussi profondément, aussi immédiatement, aussi nécessairement une personne vers le bien que la vue claire et nette d'un homme de bien dans sa pratique du bien (Max Scheler).

L'autre moitié de ces jeunes vont exercer dès maintenant ce beau métier d'instituteur, où l'on œuvre non sur une matière inerte, mais sur des cœurs et

des intelligences, où le moindre éveil de ces cœurs et de ces intelligences est source de joie.

Il est une question, chers élèves, que vous devez vous poser au moment d'entreprendre votre départ dans la carrière et à laquelle vous répondrez dans le secret de votre conscience, à moins que d'autres ne vous en donnent aimablement ou cruellement la réponse.

Etes-vous des maîtres qualifiés?

Vous donnerez aux enfants les mécanismes de base qui leur seront indispensables : écrire, lire, calculer. Et après ? Réussirez-vous à épanouir les dispositions intellectuelles et les qualités d'esprit de vos élèves, à dégager leurs moyens d'expression. Quelle culture de l'esprit êtes-vous capables de réaliser à l'école primaire ? et quelle formation religieuse et morale donnerez-vous à vos élèves ? A quels résultats aboutirez-vous ?

Sans doute l'Ecole normale vous a appris à préparer et à diriger la classe, à enseigner les différentes leçons, mais les techniques et les méthodes ne sont jamais parfaitement au point. Vous devrez désormais suivre l'évolution des sciences pédagogiques, améliorer sans cesse vos connaissances et vos capacités professionnelles, tirer profit de vos expériences et de celle de vos aînés.

Il faudra aussi que vous mesuriez, autant que faire se peut, l'efficience de votre tâche. Vous ne pourrez pas calculer le rendement de votre travail comme on calcule celui d'un atelier de fabrication; les résultats sont toujours relatifs, mais c'est une raison de plus d'y être attentif.

Sans doute, vous ne pourrez pas tout; d'autres forces agissent et souvent en sens contraire, mais il vous appartient cependant de devenir des maîtres qualifiés.

L'instituteur est dans la commune le représentant de l'humanité ou le représențant des poètes, des artistes, des philosophes et des savants, des hommes qui ont fait et qui maintiennent l'humanité. Il doit assurer la représentation de la culture, a dit Péguy, mais pour cela, ajoute-t-il, et nous devons avoir le courage de le répéter aux instituteurs, il est indispensable qu'ils se cultivent eux-mêmes; il ne s'agit pas d'enseigner à tort et à travers; il faut savoir ce que l'on enseigne, c'est-à-dire qu'il faut avoir commencé par s'enseigner soi-même; les hommes les plus éminents ne cessent pas de se cultiver, ou plutôt les hommes les plus éminents sont ceux qui n'ont pas cessé, qui ne cessent pas de se cultiver, de travailler; on n'a rien sans peine, et la vie est un perpétuel travail.

Vous êtes les représentants de la culture; vous êtes en même temps des maîtres chrétiens. Cela comporte des exigences. N'a-t-on pas été parfois en droit de dire que certaines écoles chrétiennes ne se distinguent des autres que parce qu'on y récite une prière avant et après les classes?

L'enseignement n'y paraît pas éclairé par les lumières de la foi. Or, l'Evangile nous a appris à maintenir en tête de nos préoccupations le souci de notre salut. « Que sert à l'homme de gagner l'univers s'il vient à perdre son âme ? » Tout dans le cours de la vie, dans le sillon de nos journées doit converger vers un seul but : sauver son âme, et l'éducation chrétienne, en définitive, cons ste à mettre autrui sur le chemin de la vie éternelle, sans négliger ni diminuer pour autant l'importance de la vie présente. La personne de Jésus doit présider à toutes les leçons du maître chrétien; on doit retrouver son inspiration dans les conseils qu'il donne, les propos qu'il tient.

Pour réaliser le vœu de l'Eglise, rappelé récemment par Sa Sainteté Pie XII, soyez des apôtres.

« Nous aimerions, dit-il, que surgissent d'immenses légions d'apôtres semblables à ceux que vit l'Eglise à son aube. Que les prêtres parlent en chaire, dans les rues et sur les places, partout où il y a une âme à sauver. Et à côté des prêtres, qu'il y ait aussi cette armée de laïques, qui ont appris à pénétrer par la parole et par l'amour les esprits et les cœurs.

« Oui, pénétrez, porteurs de vie, en tous lieux, dans les usines, dans les champs, partout où le Christ a le droit d'entrer. Echangez entre vous votre idéal et vos aspirations. Et ouvrez largement vos bras pour accueillir tous ceux qui viendront à vous ; donnez-leur des paroles de réconfort et d'encouragement. »

Ainsi vous serez des lumières dans le monde, de bons serviteurs de l'Eglise et de l'Enseignement, et l'Ecole normale n'aura pas failli à sa mission.

# Ephémérides de l'année scolaire 1952-53

29 septembre: Rentrée des classes.

6 octobre: Réunion de la quatrième classe française avec M. le Directeur.

9 octobre: A l'Ecole normale, réunion de la Commission du livre du

cours supérieur.

15 octobre: L'Ecole normale célèbre la fête de M. le Directeur.

16 octobre: A l'Ecole normale, réunion de MM. les inspecteurs scolaires

sous la présidence de M. José Python, directeur de l'Instruction

publique.

18 octobre: M. le Directeur donne une conférence à Berne à l'occasion

du cours d'information sur les problèmes de l'Unesco.

27 octobre: A l'Ecole normale, réunion des directeurs de Céciliennes des

décanats sous la direction de M. le professeur Kælin.

31 octobre au 3 novembre: Congé de la Toussaint.

6 novembre: Vision du film : « La Dame de Fatima. »

8 novembre: La quatrième classe française prend part à la Villa St-Jean

à une causerie sur la technique, la critique et la valeur des

films pour enfants.

14 novembre: M. le Directeur donne à la Neuveville une conférence sur les

relations entre l'école et la famille.

20 novembre: A l'Ecole normale, réunion de la Commission du livre de géo-

graphie du cours moyen.

22 novembre: Les classes de quatrième participent à la course d'orientation

universitaire dans la région de Noréaz.

23 novembre: A l'Ecole normale, projection de deux films américains sur le

développement et la situation de l'enseignement dans une

province des Etats-Unis.

26-30 novembre: Retraite annuelle prêchée par Mgr Pittet, Rme Vicaire général.

30 novembre: Présentation de films sur le développement de l'enfant.

4 décembre: A l'Ecole normale, réunion des maîtresses des écoles enfantines

de la ville de Fribourg.

6 décembre: Soirée récréative en l'honneur de la Saint-Nicolas.